



Communiqué de presse

La Valais Film Commission soutient le prochain film de Claude Barras.

Sion, le 27.02.2023. Six mois après son lancement au Festival du Film de Locarno, la Valais Film Commission (VFC) entre dans la cour des grands en apportant son soutien au prochain film d'animation de Claude Barras, *Sauvages*. Le réalisateur valaisan a choisi de poser ses marionnettes dans la cité octodurienne pour les huit prochains mois.

Le Valais. Terre de tournage... mais pas seulement.

Le Valais est avant tout connu pour ses magnifiques cadres naturels et ses décors extérieurs, mais la demande ne se limite pas à cela. Preuves en sont les tournages successifs des saisons de *Tschugger* et du film d'animation « *Sauvages* » en intérieur, mais également la création d'une friche (Studio 13) qui offrira dès janvier 2024 la possibilité de tournage en studio.

« L'enjeu de la VFC vise aussi à mettre en avant la capacité du canton à accueillir des tournages d'envergure et à proposer, en plus des décors naturels déjà connus et reconnus, une palette de lieux de tournage variés et en adéquation avec la réalité du canton. Une multiplication de l'offre et la diversité des décors permettent également de contrebalancer l'idée reçue que la Suisse est chère et donc moins attractive que d'autres pays. Bien que les coûts de production en Suisse soient plus importants, les qualités d'accueil du canton et la simplicité des modes de collaboration privilégiés par la VFC réduisent considérablement l'impression de cherté » souligne Tristan Albrecht, en charge de la Valais Film Commission.

Martigny devient Sauvages.

Claude Barras a posé ses valises à Martigny dès le mois de janvier pour son prochain film « *Sauvages* ». Ce choix de destination est exceptionnel pour un long-métrage d'animation. Le tournage se fera jusqu'au mois de septembre et engagera pas moins de quarante personnes. Malgré les difficultés organisationnelles et le surcoût que cela représente, Claude Barras a mis un point d'honneur à faire venir ce tournage international dans la région. Ce projet permet au canton et à la VFC d'ouvrir une porte sur le format d'animation, de sensibiliser la branche et les jeunes à ce type de création particulier et de maximiser l'impact économique sur le territoire valaisan via les dépenses directes que le film va générer. En effet, grâce à cette venue, ce ne sont pas moins de 45 personnes qui vont vivre en Valais pendant huit mois, ce qui représente entre un et deux millions de dépenses locales prévues. C'est donc un système de cercle vertueux qui est mis en place dans la région.



Le rôle de la Valais Film Commission

La Valais Film Commission apporte son soutien de plusieurs manières au film « Sauvages ». En premier lieu, de façon logistique (aide au logement, partenaires et prestataires), puis avec un soutien administratif (demande d'autorisations, liens avec les institutions locales et cantonales) et financier. En effet, une demande de remboursement des dépenses (cash rebate) a été déposée par la société de production responsable auprès de la Valais Film Commission. Pour rappel, la VFC est la première commission en Suisse à offrir un système de soutien financier cantonal basé sur le système du cash rebate.

Sauvages

Kéria, préadolescente rebelle à la mère rose, est déconnectée d'une partie de sa famille issue d'une tribu de chasseurs-cueilleurs. Sa rencontre fortuite avec Oshi, un petit orang-outan, va la pousser à retrouver ses racines dans la forêt indonésienne.

Contact :

Valais Film Commission
Service de presse
presse@valais.ch
027 327 36 12